

Le Journal

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XXXVII.

EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL. B.-C., LUNDI MATIN. 4 SEPTEMBRE 1865.

No. 300.

Acte concernant la Faillite, 1864

Les Créanciers du soussigné sont notifiés de se réunir au Bureau de JOHN WHITE, Esq., Syndic Officiel, No. 17, Rue St. Sacrement, en la cité de Montréal, JEUDI, le 7^{me} jour de SEPTEMBRE prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un Syndic auquel il pourra faire une cession en vertu de l'acte susdit.

R. DOUGLAS.
Lacolle, comté de St. Jean,
C. E., 21 août 1865. } 290 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
JOHN ELLIOTT et W. S. TEMPEST, de Montréal, B.-C., individuellement, FAILLIS.

Les Créanciers des faillites ci-dessus nommées sont notifiés de se réunir au Bureau de JOHN WHITE, Esq., Syndic Officiel, No. 17, Rue St. Sacrement, en la cité de Montréal, LUNDI, le 11^{me} jour de Septembre prochain, (pour le premier numéro à 3 heures p. m., et pour le dernier à 4 heures p. m.) pour l'examen public des faillites et pour l'arrangement des affaires en général concernant leurs faillites séparées.

JOHN WHITE,
Syndic Officiel.
Montréal, 23 août 1865—292 ds

Acte concernant la faillite, 1864.

PROVINCE DU CANADA,
District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de
WILLIAM WEIR, de WEIR et LARMINIE, et
WILLIAM WEIR & Co., FAILLIS.

Avis est par le présent donné que le soussigné a déposé au bureau de cette Cour un consentement de ses créanciers à sa décharge, et que VERNORE, le VINGT-SEPTIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, il s'adressera à la dite Cour pour en obtenir une ratification de sa décharge effectuée à sa faveur, en vertu du dit acte.

WILLIAM WEIR,
Par DEXTER & BROWN,
Ses Procureurs.
Montréal, 24 août 1865—293 j

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
James Dougall, John Dougall,
JUNIOR, et Francis James Dougall, FAILLIS.

Avis est par le présent donné qu'un acte de composition et de décharge, exécuté par la majorité en nombre de ces créanciers des faillites qui sont respectivement créanciers pour des sommes de cent piastres et au-dessus, et qui représentent au moins les trois quarts en valeur du passif du failli, le tout sujet à vérification quant à telle proportion, a été dûment exécuté et déposé entre mes mains.

JAMES COURT,
Syndic.
Montréal, 25 août 1865—293 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
John Dougall, FAILLIS.

Avis est par le présent donné qu'un acte de composition et de décharge, exécuté par la majorité en nombre de ces créanciers des faillites qui sont respectivement créanciers pour des sommes de cent piastres et au-dessus, et qui représentent au moins les trois quarts en valeur du passif du failli, le tout sujet à vérification quant à telle proportion, a été dûment exécuté et déposé entre mes mains.

JAMES COURT,
Syndic.
Montréal, 25 août 1865—293 ds

Acte concernant la faillite, 1864.

Dans l'affaire de
John Dougall, FAILLIS.

Avis est par le présent donné qu'un acte de composition et de décharge, exécuté par la majorité en nombre de ces créanciers des faillites qui sont respectivement créanciers pour des sommes de cent piastres et au-dessus, et qui représentent au moins les trois quarts en valeur du passif du failli, le tout sujet à vérification quant à telle proportion, a été dûment exécuté et déposé entre mes mains.

JAMES COURT,
Syndic.
Montréal, 25 août 1865—293 ds

Acte concernant la faillite, 1864.

Dans l'affaire de
Charles Barre, de Montréal, FAILLIS.

Les Créanciers du failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets, en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, le syndic soussigné, et ils sont tenus de me remettre, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de telles réclamations.

JOHN WHITE,
Syndic.
Montréal, 24 août 1865—293 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Les créanciers du soussigné sont notifiés de se réunir au Bureau de M. SICOTTE et RAINVILLE, Avocats, No. 66, Rue St. Gabriel, en la cité de Montréal, le DIX-NEUVIÈME jour de Septembre prochain, à TROIS heures P. M., afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un Syndic auquel il pourra faire une cession en vertu de l'acte susdit.

EDMOND LATOUR.
Montréal (Côte St. Paul),
30 août 1865. } 297 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
John Knox, FAILLIS.

Les Créanciers du failli sont notifiés de se réunir au Bureau de M. SICOTTE et RAINVILLE, Avocats, No. 66, Rue St. Gabriel, en la cité de Montréal, le DIX-NEUVIÈME jour de Septembre prochain, à TROIS heures de l'après-midi, pour le règlement de ses affaires en général.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.
Montréal, 2 septembre 1865—299 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
Pierre Poulin, FAILLIS.

Avis est par le présent donné que MARDI, le dix-neuvième jour du mois de Septembre prochain, à DIX heures de l'avant-midi, les Créanciers du dit failli s'assembleront au Bureau de l'Honorable LOUIS RENAULT, en la cité de Montréal, pour régler les affaires concernant la vente des propriétés immobilières du dit failli, ainsi que les affaires relatives à ses biens généralement.

J. A. MASSÉ,
Syndic.
Ste. Cécile de Valleyfield,
Comté de Beauharnois, } 299 ds
C. 30 août 1865.

ON DEMANDE

Une PERSONNE bien capable de faire des boîtes de fantaisie et bonbonnières pour y mettre des sucreries.

S'adresser à
G. MOORE,
28 août—294 k

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
Stephen Matthews, de Montréal, C. E., FAILLIS.

Les Créanciers du failli sont notifiés que je, soussigné, JOHN WHITE, du No. 17, Rue St. Sacrement, en la Cité de Montréal, C. E., a été nommé Syndic Officiel de ses biens et effets, et ils sont requis de produire devant moi, dans deux mois de cette date, leurs réclamations sur la dite faillite, sous serment, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, avec les pièces justificatives à l'appui de telles réclamations.

JOHN WHITE,
Syndic Officiel.
Montréal, 28 août 1865—295 ds

Acte concernant la Faillite 1864.

Les Créanciers du soussigné sont notifiés de se réunir au Bureau de A. B. STEWART, No. 17, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, SAMEDI, le seizième jour de Septembre prochain, à DIX heures de l'avant-midi, dans le dessein de recevoir un état de ses affaires et de nommer un Syndic auquel il puisse faire une cession de ses biens, d'après l'acte susdit.

PATRICK MCANALLY.
Montréal, 30 août 1865—299 ds

LOIS MUNICIPALES

MONTREAL.

CHARTRE ET RÉGLEMENTS DE LA CITÉ DE MONTREAL, avec les différents Actes de la législature concernant la Cité, et un Appendice, compilés, révisés et colligés, par ordre du Conseil de la Cité, par CHS. GLACKMEYER, Greffier de la Cité, 1 vol. in-8° de 321 pages, relié. Prix : \$2.00.

En vente à la Librairie de
C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
Nos. 237 et 239, Rue St. Paul.

En vente à la même Librairie :

LONGFELLOW—Évangélisme, contre Acaïon, par H. W. Longfellow, traduit par Ch. Brunel, 1 vol. in-18, 35 cts.

SAGARD—Histoire du Canada, tome II, \$3.25.

CARAYON—Première mission des Jésuites au Canada, Lettres et Documents inédits, publiés par le R. P. Carayon, S. J., 1 volume in-8°, \$3.00.

DUSSEAU—Le Canada sous la domination française, 1 vol. in-12, 75 cts.

ANNAIRE ENCYCLOPÉDIQUE, publié par les Directeurs de l'Encyclopédie, dixième année. Collection complète, 3 vols. gd in-8° d'environ 900 pages chaque, \$12.50.

LOYSEAU—Lettres sur la vie d'un nommé Jésus, selon M. E. Renan, membre de l'Institut, 1 vol. in-18, 25 cts.

VEUILLOT—Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ, 1 vol. in-12, 90 cts.

En vente à la Librairie de
C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
1er septembre—298

NOUVELLE

Compagnie du Gaz de la Cité.

36ME DIVISION.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QU'UN DIVIDENDE SEMI-ANNUEL DE QUATRE pour cent a été déclaré sur le Capital payé de la Compagnie, et sera payable JEUDI, le QUINZIÈME jour de Septembre prochain.

Le Livre de Transfert sera fermé du 1er au 15 prochain, les deux jours inclusivement.

Par Ordre du Bureau,
1er septembre 1865.

GEO. ROBSON,
Secrétaire.

298

BANQUE DES MARCHANDS.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE LE SEPTIÈME VERSEMENT DE DIX PAR CENT sur le fonds souscrit de cette institution sera due et payable au Bureau de la Banque, Place d'Armes, LUNDI, le DEUX OCTOBRE prochain.

Par Ordre du Bureau,
JACKSON RAE,
Cassier.
Montréal, 1er septembre 1865—298

LIQUIDATION VOLONTAIRE.

Vente par Autorité de Justice.

Sera vendu et adjugé au plus haut et dernier enchérisseur, MARDI, le 19 Septembre prochain, à DIX heures A. M., l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la communauté qui a existé entre Michel Gauthier et l'ère Ursule Petit, son épouse :

UN EMPLACEMENT situé au village de la Côte des Neiges, paroisse de Montréal, contenant 92 pieds de front sur 144 pieds de profondeur, tenant devant au chemin de la Reine, derrière à L. Deloge, d'un côté à J. Boudrias et de l'autre côté au terrain de l'école, avec une maison et autres dépendances dessus érigées.

La vente et adjudication se fera sur le lieu. Pour les conditions, qui seront énoncées le jour de la vente, s'adresser au Notaire soussigné, à St. Laurent.

N. M. LECAVALIER,
N. P.
28 août 1865—298 ds

J. D. LAWLER.

Manufacturier patron de
MACHINES À COUDRE, seul Agent autorisé pour la vente des vraies Machines à Coudre de SINGER, à Montréal. Fil de soie, coton, toile, aiguilles, hûle, &c., à vendre. On enseigne aux Dames. Les réparations faites promptement.

J. D. LAWLER,
301, Rue St. Sulpice,
Coin de l'Eglise Paroissiale et de la rue Notre-Dame.

R. Campbell & Cie,

MONTREAL.

ENTREPOT DE TAPIS, PRELITS ET RIDEAUX.

99 et 101, Grande Rue St. Jacques

(Vieux numéros 47 et 49.)

PLUS VIEIL ÉTABLISSEMENT EN CANADA.

Nouveaux patrons régulièrement reçus. Des ordres sont respectueusement sollicités.

EN GROS ET EN DETAIL.

R. CAMPBELL & Cie,

Séminaire de Ste. Thérèse.

La rentrée des Elèves au Séminaire de Ste. Thérèse aura lieu le MERCREDI, 6 SEPTEMBRE prochain, à SIX heures P. M.

Un Cours spécial sera ouvert pour les Elèves qui se destinent au Commerce, à l'Industrie, &c.

On y enseignera, sur un pied égal, le Français et l'Anglais, la Calligraphie, la Géographie, le Calcul mental, l'arithmétique dans toutes ses parties, la Tasse des Livres, le Tota joint à quelques notions de Géométrie, le Dessin, &c., &c.

Les conditions d'admission sont les mêmes que pour le cours classique.

26 juillet—266 dm

Séminaire de Nicolet.

La rentrée des élèves au Séminaire de Nicolet aura lieu le SIX SEPTEMBRE prochain.

Séminaire de Nicolet, } 294 D

Collège Masson.

L'ouverture des Classes du Collège Masson aura lieu le 5 Septembre prochain, à 6 heures P. M.

Des Voitures seront envoyées au Débarcadere pour transporter aux frais du Collège les Elèves des Elèves.

Cette année, outre les branches ordinaires d'enseignement étudiées dans cette Maison, un excellent Professeur de Dessin ayant étudié à l'Ecole de Paris donnera aux Elèves qui le désireront des leçons de cet Art qui joint si bien l'utile à l'agréable.

Chaque Elève devra se pourvoir pour la rentrée du Costume en usage au Collège.

14 août. } 292

COLLEGE DE L'ASSOMPTION.

LA RENTREE DES ELEVES

Au College de l'Assomption

AURA LIEU LE

MARDI, 5 SEPTEMBRE,

A SEPT HEURES DU SOIR.

Conformément à ce qui a déjà été annoncé.

18 août. } 286

College Joliette.

La rentrée des Elèves du College Joliette aura lieu le SIX Septembre, à 6 heures p. m.

25 août—292 li

COLLEGE STE. MARIE.

RUE BLEURY.

L'ouverture des classes se fera le SIX Septembre, après la Messe du St. Esprit, à 9 heures.

Outre le cours classique, il y aura un cours commercial en anglais. Il se fera pendant la journée, aux heures ordinaires, et de plus tous les soirs de 7 à 9 heures.

Le Prof. Looz et enseignera la Tenue des Livres et l'Ecriture.

Les autres matières qui complètent ce cours seront enseignées par des Professeurs du Collège.

Le cours du soir est ouvert au public.

Pour les conditions, s'adresser au Collège.

F. VIGNON,
Recteur.

29 août—295 x

Collège de Longueuil.

La rentrée des élèves du Collège de Longueuil aura lieu le SEPT Septembre.

29 août—295 l p

Collège de St. Laurent.

La rentrée des Elèves aura lieu le QUATRE Septembre prochain.

JOS. REZE,
Supérieur.

29 août—295

Collège de Rigaud.

La rentrée des Elèves au Collège de Rigaud aura lieu le SEPT Septembre prochain, à SIX heures P. M.

29 août—295 li

Collège Salaberry,

DE ST. TIMOTHÉE.

La rentrée des Elèves au Collège Salaberry aura lieu LUNDI, le 11 Septembre.

29 août—295 li

COLLEGE ST. JOSEPH

DE LA

VILLE D'OTTAWA. C. O.

Sous le patronage de Sa Seigneurie le Très-Honorable Dr. Giguère.

Cette Institution, qui n'est pas existante au lieu de la Trés-Honorable Dr. Giguère, il y a une année, dans le dessein de donner à la jeunesse des deux sexes de la population une éducation saine et religieuse, avec une connaissance approfondie des langues anglaise et française et une éducation littéraire et classique complète.

Aucun effort n'a été épargné pour rendre l'Instruction digne de sa destination. Une connaissance approfondie des langues étant d'une importance majeure dans cette partie de la Province, tout sera fait pour rendre les descendants des parents français et anglais familiers avec leur langue maternelle, et versé d'une manière pratique dans les deux langues.

Ces qui ne sont pas catholiques sont dispensés d'assister à tout exercice religieux qui se fait dans le Collège.

Le plan des études adoptées dans le Collège comprend trois divisions principales :

1o.—Un cours préparatoire pour les jeunes étudiants pour compléter leur éducation élémentaire, et les préparer à l'étude des classiques.

2o.—Un cours classique.

3o.—Un cours commercial adopté spécialement pour ceux qui ne se proposent pas d'étudier le latin ou le grec, et embrassant toutes les branches d'une éducation anglaise et française.

La musique vocale ou instrumentale, peut être enseignée dans chacune des divisions précédentes, mais avec un prix distinct.

RÈGLEMENT.

Les vacances commenceront le 1er de Juillet et se termineront le dernier jour d'août. Les classes s'ouvrent le 1er Septembre.

PAIEMENTS.

La pension pour les pensionnaires (le logement et compris) par année : \$106

Ditto externes ou écoliers de jour, par année : \$10

Ces paiements doivent être faits semi-annuellement d'avance.

AVIS.

Des Arrangements Spéciaux sont faits avec des jeunes gens qui désirent acquiescer une connaissance approfondie de la Trigonométrie et de l'arpentage pratique.

Application doit être faite de bonne heure au Président du Collège.

Ottawa, 11 août 1865. } 280

Ecole Normale Jacques-Cartier.

La rentrée des élèves de l'Ecole Normale Jacques-Cartier aura lieu le LUNDI, 18 SEPTEMBRE, à 6 heures du soir.

Les élèves admis, tant anciens que nouveaux, doivent se rendre le premier jour pour ne pas tarder à prendre leur place.

H. A. B. VERREAU,
Principal.

29 août—141 dx B

Ecole Modèle Jacques-Cartier.

L'ouverture des classes de l'Ecole Modèle Jacques-Cartier aura lieu le LUNDI, 4 Septembre, à 6 heures A. M.

H. A. B. VERREAU,
Principal.

29 août—295 ni

Institut des Cours-Muets.

MILE-END, PRES MONTREAL.

La rentrée des Elèves aura lieu le 1er Septembre prochain.

16 août. } 284

Lycée de Varennes.

La rentrée des élèves du Lycée de Varennes aura lieu MARDI, le 5 Septembre, à 6 heures P. M.

Le Vapeur Terreneau qui laisse Montréal à 3 heures arrive à Varennes vers 5 heures.

22 août—289

Montreal Select Model School.

Nos. 6, 8 et 10, Rue St. Constant.

Cette ECOLE sera RE-OUVERTE LUNDI, le VINGT-HUIT Août courant, à NEUF heures A. M.

On donne, dans cette Institution, une Education complète dans les langues anglaise, française, commerciale et les Mathématiques.

Pour les particularités, s'adresser à l'Ecole.

W. DORAN,
Principal.

21 août. } 288

Académie Commerciale Catholique

DE MONTREAL.

31—RUE COTTE—31.

M. U. E. ARCHAMBAULT, PRINCIPAL.

M. P. GARNOT, Professeur de Français.

M. J. ARCHAMBAULT, Professeur de Français.

M. ORYAN, Professeur d'Anglais.

La réouverture des classes aura lieu LUNDI, le 5 Septembre prochain.

Le programme des études comprendra, comme par le passé, un Cours Commercial et Industriel dans les deux langues, française et anglaise.

On se chargera aussi de procurer aux familles des Professeurs experts pour les leçons privées.

Pour les particularités, s'adresser au soussigné, à l'Ecole.

U. E. ARCHAMBAULT,
Principal.

Montréal, 24 août 1865—291 umk

Académie de Melle. de Launay.

MELLE DE LAUNAY doit ouvrir, le 22 AOUT, une ECOLE de Français, d'Anglais et de Musique au No. 625, coin des Rues Ste. Catherine et St. Dominique.

16 août—279 um kE

Académie de Melle. Clarke.

L'Académie Française et Anglaise de Mademoiselle AGNES M. CLARKE reprendra ses cours d'études le PREMIER SEPTEMBRE prochain.

RUE CRAIG, No. 778.

19 août—287

L'Académie Française et Anglaise

DE

Mlle LACOMBE et Miss CLARKE

REPRENDRONT

LEUR COURS D'ETUDES

LE PREMIER DE SEPTEMBRE PROCHAIN.

Rue St. Denis, No. 32.

(PRÈS LA PLACE VIGOR.)

12 août. } 281—umk

ACADEMIE STE. MARIE.

COIN DES RUES CRAIG ET VISITATION.

JEAN JACQUES-CARTIER A L'ENIGNE DU **PAVILLON FRANÇAIS** 68, Rue Notre-Dame, (Deuxième porte de la Rue Bonsecours, près de celle de la rue St. Paul.)

MM. DUPUIS et LABELLE s'empres-
sent de leur offrir le pavillon en général pour
l'ameublement idéal qu'ils leur ont accordé,
et aussi pour leur annoncer qu'ils vont réduire
de beaucoup le prix de leurs marchandises d'été,
pour faire place à celles d'automne.
Ils ont en main un assortiment considérable
de Marchandises d'été et non-été, et non-été,
aussi de la valeur réelle.
Les Marchandises seront marquées en chiffres
et il ne sera fait qu'un seul prix.

LES MESSIEURS DU CLERGE
Trouveront toujours à leur établissement un
bon assortiment de Messieurs doubles et simples,
Bay, Russell Cord, etc., aux conditions les plus
libérales.

Les sous-ségnes auront aussi constamment à
leur service un Tailleur et une Modiste expé-
riente, qui exécuteront toute commande qu'on
voudra leur leur confier.

Nous n'oublions pas de faire venir à la Maison
Jacques-Cartier, No. 68, rue Notre-Dame, au
Pavillon Français.

DUPUIS et LABELLE.
11 août.

Nouveau magasin de Musique,
247—RUE NOTRE-DAME—247.

Pianos, Harmoniums, Musique française, anglaise
américaine et allemande.

LABELLE & RODIER, Agents des
premières manufactures de Pianos des grandes
villes américaines, invitent les amateurs à venir
faire l'essai de leurs Pianos et Harmoniums, et à
examiner leur Musique pour le chant et pour les
instruments; ils se flattent de donner toutes les
garanties désirables.
21 juillet—237 a.

MOULER! MOULER!!
De première qualité, garantie compagne de
Grains sains et nets, manufacturés aux
"Coca Steam Feed Mills," de
Montreal.

Le Soussigné ayant pris l'Agence du Moulin
ci-dessus, MM. les Commerçants, tout de la Ville
qui de la Compagnie, obligent en laissant leurs
ordres aux Nos 275 et 277, Rue des Commis-
saires, Maison point en rouge.

—ACR—

BISCUITS DE MATÉLOTS toujours à dispo-
sition No. 1, No. 2, et BISCUITS DE CAPITAINE,
garantis faits avec le plus grand soin et les meil-
leurs Matériaux, pour assurer leur préservation
et leur bon goût.

Les MEILLEURS CRACKERS de toutes des-
criptions, unis et de gât. MEILLEUR BEURRE
de TABLE et d'EXPORTATION.
Veuillez envoyer vos ordres aux Nos. 275 et
277, nouveaux Numéros, magasin rouge.

—ACR—

Comme par le passé FLEUR, LARD, SAU-
DONS, etc., en Gros et en Détail au plus bas
prix du marché.

Le Soussigné paie aussi le plus haut prix pour
toutes espèces de Grains.

OVIDE DUFRESNE,
275 et 277, Rue des Commissaires,
Maison point en rouge.

1er mai. a—195

ASSURANCE
NORTH BRITISH & MERCANTILE
Contre le Feu et sur la Vie.

ÉTABLIE EN 1800.

Capital \$12,000,000

Accum. des Fonds 10,000,000

Revenu Annuel 2,500,000

Établissement de la Branche Commerciale.

OFFICIERS-GÉRANTS:

D. Linn MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

MacDougall, Sec. Th. Davidson, Sec.

AVIS AVIS est par les présentes donné, qu'une ASSURANCE des Parents et Créanciers de feu JOHN PETIT, en son vivant gentilhomme de la Ville de Montréal, aura lieu au Palais de Justice de cette ville, le 15 Octobre prochain, à dix heures du matin (15 heures A. M.), pour donner séance à l'Assemblée d'un Comité d'un Car- reau à sa succession.

JAS. SMITH, N.P.
Montréal, 19 août 1865.

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE A VENDRE OU A LOUER.

MM. DION & FRÈRE, renonçant à la Branche
de la Photographie pour se livrer entièrement à
la fabrication de la SONNERIE D'ALARMES
inventée par l'un d'eux, M. GUS. DION, offrent
à vendre ou à louer l'atelier qu'ils ont établi
à l'ÉTABLISSEMENT de PHOTOGRAPHIE No. 7, Rue St.
Bonsecours.

L'Atelier est fourni de tous les Appareils et
Instruments nécessaires à la Photographie. Le
tout est à vendre ou à louer.
Les conditions sont très-avantageuses.
On peut s'adresser à ces Messieurs à leur At-
elier.

Montréal, 12 août—181 m.

COMPAGNIE DE VAPEURS
Océaniques de Montréal.

Les Soussignés acceptent des CERTIFI-
CATS de PASSAGE d'ENTRÉE d'AN-
GLETERRE par les Steamers de la C. S. O. M.,
aux taux réduits qui suivent:

De Liverpool à Québec, par la ligne de la

Malle, do do do \$15.00

Derry, do do do 25.00

Kingston, do do do 25.00

Glasgow, do do do 25.00

H. & A. ALLAN.
Montréal, 26 mai 1865.

DR. NELSON EDWARDS,

Chirurgien-Dentiste et Fabricateur de

Dents Artificielles.

Pratique depuis

plus de dix ans dans la

ville de New-York.

Il a fait et fait de

ces dents en caoutchouc,

d'après le système

Edwards.

—Les opérations

sont faites avec le plus

grand soin, et les

appareils sont garantis.

No. 304, Rue No-

tre-Dame, troisième porte de l'Église Percepsion.

18 août—184 a D.

NEW ENGLAND

Screw Steamship Company.

LIGNE DEUX FOIS LA SEMAINE.

Les magnifiques et rapides steam-

ships CHESAPEAKE, Capt.

W. W. Shaw, et le FRANK-

COMA, Capt. H. Sherwood, voyageront jusqu'à

quatre fois par semaine.

Laissez-vous le Brown's Wharf, Portland, tous

les Mercredis et Samedis, à 4 heures P. M., et le

quai 9, North River, New-York, tous les Mercre-

dis et Samedis, à 4 heures P. M.

Ces vapeurs sont équipés avec les meilleurs

appareils, et les passagers, ce qui rend cette ligne la plus

rapide, la plus sûre et la plus

confortable pour les voyageurs entre New-York

et la Maine.

Passage dans les State Rooms, \$6.00; cabine,

\$5.00. Repas extra.

Marchandises expédiées par cette ligne de et à

Montreal, Québec, Bangor, Bath, Augusta, East-

port et St. John.

Pour fret ou passage, s'adresser à

EMERY & FOX, Brown's Wharf, Portland.

H. B. CROWE, W. W. Shaw, et le FRANK-

COMA, Capt. H. Sherwood, voyageront jusqu'à

quatre fois par semaine.

Laissez-vous le Brown's Wharf, Portland, tous

les Mercredis et Samedis, à 4 heures P. M., et le

quai 9, North River, New-York, tous les Mercre-

dis et Samedis, à 4 heures P. M.

Ces vapeurs sont équipés avec les meilleurs

appareils, et les passagers, ce qui rend cette ligne la plus

rapide, la plus sûre et la plus

confortable pour les voyageurs entre New-York

et la Maine.

Passage dans les State Rooms, \$6.00; cabine,

\$5.00. Repas extra.

Marchandises expédiées par cette ligne de et à

Montreal, Québec, Bangor, Bath, Augusta, East-

port et St. John.

Pour fret ou passage, s'adresser à

EMERY & FOX, Brown's Wharf, Portland.

H. B. CROWE, W. W. Shaw, et le FRANK-

COMA, Capt. H. Sherwood, voyageront jusqu'à

quatre fois par semaine.

Laissez-vous le Brown's Wharf, Portland, tous

les Mercredis et Samedis, à 4 heures P. M., et le

quai 9, North River, New-York, tous les Mercre-

dis et Samedis, à 4 heures P. M.

Ces vapeurs sont équipés avec les meilleurs

appareils, et les passagers, ce qui rend cette ligne la plus

rapide, la plus sûre et la plus

confortable pour les voyageurs entre New-York

et la Maine.

Passage dans les State Rooms, \$6.00; cabine,

\$5.00. Repas extra.

Marchandises expédiées par cette ligne de et à

Montreal, Québec, Bangor, Bath, Augusta, East-

port et St. John.

Pour fret ou passage, s'adresser à

EMERY & FOX, Brown's Wharf, Portland.

MAGASIN **FARINE, LARD,** **Vin, Spiritueux, Liqueurs,** et, etc., etc., 229—RUE DES COMMISSAIRES—229 **MONTREAL.**

M. S. GIRALDI

Le plaisir d'annoncer à ses nombreuses prati-

ques qu'il vient de transporter son magasin au

No. 229 de la rue des Commissaires, où il

continuera la vente de toute espèce de Farine,

Lard et Spiritueux en général; aussi, Vins Fran-

çais, Anglais, et autres, Eau-de-Vie, Whiskey du

Haut et du Bas-Canada, &c., &c.

M. S. Giraldi espère, par une atten-

tion personnelle, la bonne qualité des articles

qu'il peut offrir à des prix raisonnables, mériter

une large part du patronage du public.

27 mai—217

AVIS DE DEMENAGEMENT.

JOHN LEEMING & CIE

ONT DEMENAGÉ

A leurs Nouvelles Bâties

RUE NOTRE-DAME

PERCEP

VIS-A-VIS LE BUREAU DU HERALD,

Entre les Rues St. François-Xavier et St. Jean.

27 avril—192

AVIS DE DISSOLUTION.

La société qui a existé ci-devant entre les

soussignés comme Marchands d'Alc., Porter et

Cidre, a été dissoute par consentement mutuel

le 4 mai 1865.

Toutes les dettes dues par la dernière société

sont arrangées par WILLIAM FERGUSON, à

son Bureau, No. 51, Grande Rue St. Jacques.

WILLIAM FERGUSON

Informant à l'annonce et desur, le soussigné

informe respectueusement le public qu'il a dé-

jà ses vœux, la maison de 51, Grande Rue

St. Jacques, (vis-à-vis le magasin de Livres de

M. Thomas Edmond) où il continuera ses affaires

à son propre compte, et il espère que par une

stricte attention aux affaires et en gardant un

choix d'ALE, PORTER et CIDRE, continuer à

mériter le patronage public.

WILLIAM FERGUSON,

51, Grande Rue St. Jacques.

14 juin—232

Compagnie des vapeurs

de la Rivière Ottawa.

NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA.

MONTREAL A OTTAWA tous les Jours

(Dimanches exceptés) aux heures de 8 h. matin,

Comby, Hinton, Pointe-Aux-Lacs, et FRANK-

COMA, Capt. H. Sherwood, voyageront jusqu'à

quatre fois par semaine.

Laissez-vous le Brown's Wharf, Portland, tous

les Mercredis et Samedis, à 4 heures P. M., et le

quai 9, North River, New-York, tous les Mercre-

dis et Samedis, à 4 heures P. M.

Ces vapeurs sont équipés avec les meilleurs

appareils, et les passagers, ce qui rend cette ligne la plus

rapide, la plus sûre et la plus

confortable pour les voyageurs entre New-York

et la Maine.

Passage dans les State Rooms, \$6.00; cabine,

\$5.00. Repas extra.

Marchandises expédiées par cette ligne de et à

Montreal, Québec, Bangor, Bath, Augusta, East-

port et St. John.

Pour fret ou passage, s'adresser à

EMERY & FOX, Brown's Wharf, Portland.

H. B. CROWE, W. W. Shaw, et le FRANK-

COMA, Capt. H. Sherwood, voyageront jusqu'à

quatre fois par semaine.

Laissez-vous le Brown's Wharf, Portland, tous